



RÉFÉRENCES PROFESSIONNELLES

TABLE DES MATIÈRES

1. OIFQ – INFORMATIONS GÉNÉRALES

- 1.1 Le communiqué intitulé « L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec » (2022)
- 1.2 Présentation et explications du logo de l'Ordre et du terme *L'Aubelle* (2009)
- 1.3 Manuel de foresterie 2009
- 1.4 Dictionnaire de la foresterie – Édition spéciale (2009)
- 1.5 Dates historiques de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec

2. SYSTÈME PROFESSIONNEL DU QUÉBEC

- 2.1 Organigramme « Le système professionnel du Québec » (2020)
- 2.2 Tableau des ordres professionnels régis par le Code des professions (2022)

3. CODE DES PROFESSIONS

- 3.1 Code des professions
- 3.2 Avis concernant l'article 62.2 du Code des professions

4. LOI SUR LES INGÉNIEURS FORESTIERS

5. RÈGLEMENTS DE L'ORDRE

- r.1 Activité de formation continue obligatoire des ingénieurs forestiers portant sur la mise à jour du Régime forestier (ce règlement a cessé d'avoir effet)
- r.1.1 Activités professionnelles qui peuvent être exercées par des personnes autres que des ingénieurs forestiers
- r.2 Affaires du CA et les assemblées générales (remplacé par 7.01)
- r.3 Assurance-responsabilité professionnelle (remplacé par 3.01)
- r.3.01 Assurance sur la responsabilité professionnelle des ingénieurs forestiers
- r.3.1 Autorisations légales d'exercer la profession d'ingénieur forestier hors du Québec qui donnent ouverture au permis de l'OIFQ
- r.4 Cessation d'exercer d'un membre (remplacé par 13.1)
- r.5 Code de déontologie des ingénieurs forestiers
- r.6 Comité de la formation des ingénieurs forestiers
- r.7 Certaines conditions et modalités de délivrance des permis (remplacé par 7.001)
- r.7.01 Conseil d'administration, les assemblées générales et le siège social de l'OIFQ (remplacé par 9.1)
- r.7.001 Conditions et modalités de délivrance des permis

- r.7.1 Délivrance d'un permis de l'OIFQ pour donner effet à l'arrangement conclu par l'Ordre en vertu de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles
 - r.7.1.1 Formation continue obligatoire des ingénieurs forestiers
 - r.7.2 Inspection professionnelle des ingénieurs forestiers du Québec
 - r.8 Modalités d'élection au Conseil d'administration (remplacé par 9.1)
 - r.8.1 Normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis
 - r.9 Normes d'équivalence des diplômes (remplacé par 8.1)
 - r.9.1 Organisation de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec et les élections à son Conseil d'administration
 - r.10 Procédure de conciliation et d'arbitrage des comptes
 - r.11 Procédure d'inspection professionnelle (remplacé par 7.2)
 - r.11.1 Rémunération des administrateurs élus de l'Ordre (remplacé par 9.1)
 - r.12 Stages de perfectionnement des ingénieurs forestiers
 - r.13 Tenue des dossiers et des cabinets de consultation (remplacé par 13.1)
 - r.13.1 Tenue des dossiers et des cabinets de consultation et sur la cessation d'exercice des ingénieurs forestiers
 - r.14 Divisant le territoire du Québec en régions aux fins des élections (remplacé par 9.1)

6. CONSEIL D'ADMINISTRATION / SIÈGE SOCIAL / COMITÉS

- 6.1 Structure du Conseil d'administration de l'Ordre (2021)
- 6.2 Structure organisationnelle du siège social et du Bureau du syndic (2022)
- 6.3 Comités de l'Ordre et règles de fonctionnement (2023)

7. COTISATION ET ADMISSION

- 7.1 Statuts de cotisation et diverses modalités administratives (2024)
 - 1. Statuts de cotisation
 - Membres actifs
 - Sans emploi
 - Étudiants
 - Retraités
 - Membres à vie
 - 2. Modalités administratives
 - 3. Politique d'inscription tardive
 - 4. Politique de réinscription

8. POLITIQUES ADMINISTRATIVES

- 8.1 Politiques diverses de l'Ordre concernant les membres
 - 1. Règles sur la conduite des affaires de l'OIFQ
 - 2. Politique sur la signature des ingénieurs forestiers
 - 3. Utilisation de l'abréviation « ing.f. »
 - 4. Politique générale d'utilisation du logo de l'OIFQ
 - 5. Clause-type à insérer dans les contrats de travail des ingénieurs forestiers
 - 6. Distinctions de l'Ordre
 - Médaille de l'Ordre
 - Ingénieur forestier ou Ingénieure forestière de l'année

- Distinction Henri-Gustave-Joly-de-Lotbinière
- Prix de l'Ordre

9. INSPECTION PROFESSIONNELLE

- 9.1 Inspection professionnelle – Surveillance générale de la profession d'ingénieur forestier (2020)

10. PROCESSUS DISCIPLINAIRE

Organigrammes concernant la démarche disciplinaire :

- 10.1 Mesures d'information du public en matière disciplinaire (2009)
- 10.2 Cheminement d'une demande d'enquête (2009)
- 10.3 Cheminement d'une demande d'enquête et dépôt de la plainte (2009)
- 10.4 Comité de révision – Rôle et fonctionnement (2009)
- 10.5 Cheminement d'une demande de conciliation (2009)

11. PRATIQUE PROFESSIONNELLE

- 11.1 Guide de pratique professionnelle (*septembre 2001*)

- 11.2 Fiches sur la pratique professionnelle « Mêlez-vous de vos affaires... professionnelles » :

1. Les devoirs de la profession avant ceux de l'employeur (*mars 2006*)
2. L'ingénieur forestier salarié : votre employeur connaît-il vos devoirs et obligations? (*janvier 2022*)
3. Indépendance professionnelle et conflit d'intérêts : une question de confiance! (*mars 2006*)
4. L'acte de conseil : un engagement complet de l'ingénieur forestier (*février 2018*)
5. Une entente écrite : ça protège tout le monde! (*mars 2006*)
6. Un ingénieur forestier peut-il faire ce qu'il veut sur son propre lot forestier? (*février 2022*)
7. La publicité : un reflet clair de l'expertise (*mars 2006*)
8. Le secret professionnel (*mars 2006*)
9. Supervision rigoureuse et signature responsable : un devoir professionnel incontournable de l'ingénieur forestier (*novembre 2025*)
10. Déontologie et devoir de réserve et de confidentialité du fonctionnaire : une application conjointe (*mars 2006*)
11. Signature en blanc... Une tache à la déontologie (*mars 2006*)
12. Attention aux lignes de lot! (*mars 2017*)
13. La tenue de dossiers, un indicateur privilégié d'une pratique professionnelle rigoureuse (*avril 2018*)
14. Un cas concret de reconnaissance professionnelle - signature de l'ingénieur forestier et le programme de remboursement de taxes foncières (*juillet 2010*)
15. Principes relatifs à la signature professionnelle des ingénieurs forestiers (*mars 2025*)
16. Rôle et responsabilité du témoin expert (*avril 2020*)
17. Principes et limites de la latitude professionnelle (*décembre 2020*)
18. Qu'en est-il de vos propos publics dans un contexte disciplinaire? (*janvier 2023*)

19. Confidentialité et secret professionnel en contexte de télétravail (septembre 2025)
20. L'inspection, le calibrage, la mise à jour, l'étalonnage et le remplacement des équipements : des gestes essentiels pour assurer l'intégrité des instruments et la précision des résultats (novembre 2025)

12. FORMATION CONTINUE

12.1 Informations relatives à la formation continue obligatoire (2021)